

Communiqué de presse

Communiqué information réglementée

Paris, le 15 novembre 2011

Mise à disposition de la troisième actualisation du document de référence 2010 du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE informe que la troisième actualisation de son document de référence 2010 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 15 novembre 2011.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté à la rubrique « Information réglementée » de l'espace « Communication financière » du site internet du Groupe BPCE (www.bpce.fr).